



Annulation de contrat: délai de remboursement

Par Mavu

Bonjour,

Je souhaite annuler un contrat de location de salle de mariage. Le contrat prévoit que 30% de la somme totale sera conservée par le loueur.

Ayant déjà payé l'intégralité, combien de temps a le loueur pour me rembourser les 70% restants?

Pouvez-vous m'indiquer les références des textes svp ?

Merci pour votre aide précieuse !

Par ESP

Bonjour

Si, dans le paragraphe relatif à la résiliation de réservation, aucun délai n'est indiqué, il sera qualifié de "délai raisonnable", mais je ne crois pas qu'un texte impose un délai fixe.

Par Mavu

Bonjour,

Merci pour votre réponse !